L’affaire Sarah Halimi relancée par un enregistrement accablant ignoré par la justice

27/02/2025 à 9h01



Selon Le *Canard*, un enregistrement audio inédit pourrait relancer l’affaire Sarah Halimi. Cette retraitée de 65 ans, rouée de coups et défenestrée par son voisin Kobili Traoré en avril 2017, n’a jamais eu de procès, la justice ayant jugé son meurtrier pénalement irresponsable en raison d’une « bouffée délirante » causée par la consommation massive de cannabis.

Un voisin avait pourtant enregistré la scène avec son téléphone. Dans cet enregistrement, récemment restauré et analysé par des experts israéliens, Traoré insulte la victime avec des propos antisémites avant de la tuer. Or, la police n’avait pas correctement retranscrit ces éléments, et les déclarations antisémites n’avaient pas été prises en compte dans le dossier judiciaire.

La famille de Sarah Halimi, convaincue que ces preuves auraient pu mener à un procès aux assises, prépare une demande de révision auprès du ministre de la Justice et du procureur général. Toutefois, les chances d’aboutir restent faibles : sur 147 demandes de révision en 2022, seules 4 ont été acceptées.